

# CONSEIL MUNICIPAL PROCES-VERBAL DE SEANCE

Séance du 18 février 2021 à 20 heures 30 minutes  
Salle de Réunion - Mairie de Girancourt

**Présents :**

M. BECK Benjamin, Mme CLAUDAT Sandrine, M. COANET Sylvain, Mme DICHE Séverine, Mme FAGOT Annie, Mme IRTHUM Delphine, Mme MANDLER Charlotte, Mme PAPI Agnès, M. PERRIN Luc, M. TACHET Dominique, M. TARDY Daniel, M. VARNIER Ludovic, Mme VAUTHIER Pauline, M. VILLEMIN Yannick

**Procuration(s) :**

M. DENIS Michel donne pouvoir à M. BECK Benjamin

**Absent(s) :**

**Excusé :**

M. DENIS Michel

**Secrétaire de séance :** Mme MANDLER Charlotte

**Président de séance :** M. VILLEMIN Yannick

**01/2021 - Finances : Dépenses à imputer au compte 6232 " Fêtes et Cérémonie "**

Vu l'article D 1617-19 du Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu la demande de Mme la Trésorière, il y a lieu de compléter la délibération n°4/2017 des dépenses à imputer au compte 6232 « Fêtes et Cérémonie. »

**- Pour l'attribution des bons naissance :**

Lors de la naissance ou l'adoption d'un enfant dont les parents habitent sur la commune de Girancourt, l'enfant se verra offrir un bon d'une valeur de 20 € dans les 3 mois qui suivent la naissance ou l'accueil versés sur un compte bancaire ouvert au nom de l'enfant auprès d'un organisme bancaire au choix.

**- Pour l'attribution de bons cadeaux des bacheliers :**

M. le Maire propose au Conseil Municipal de récompenser les jeunes girancourtois ayant obtenu le baccalauréat avec mention « Très Bien » en attribuant une carte cadeau d'une valeur de 100 €.

**- Pour l'attribution d'une libéralité :**

M. le Maire propose d'offrir une libéralité d'une valeur de 500 € maximum aux personnes ayant apporté une aide exceptionnelle à la commune de Girancourt.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés, décide :

- d'affecter les dépenses détaillées ci-dessus en complément à la délibération n°04/2017 au compte 6232 « Fêtes et Cérémonies » dans la limite des crédits inscrits au budget.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

**DECISIONS PRISES DANS LE CADRE DE LA DELEGATION DE POUVOIRS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE EN VERTU DE L'ARTICLE L2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES**

Après avoir donné lecture des Déclarations d'Intention d'Aliéner (D.I.A) déposées en Mairie entre le 15 décembre 2020 et le 18 février 2021, M. le Maire informe qu'il n'a pas exercé au nom de la commune le droit de préemption urbain sur les immeubles bâtis et non bâtis suivants :

- vente consorts ETIENNE – Section B n° 774 - 999 rue de Xertigny en date du 22 décembre 2020,

- vente ALCE IMMO – Section AA n° 224 et 228 – lieu-dit « Le Village » en date du 24 décembre 2020,
- vente Mme Denise POIROT – Section C n° 1447 – lieu-dit « Croix de la Fille » en date du 24 décembre 2020,
- vente conjoints BONNARD – Section B n° 339, 2425, 2427, 2428, 2432, 2433 et 2439 – 1887 rue de Xertigny en date du 8 janvier 2021,
- vente M. Alain BISELX – Section ZA n° 109 – 154 rue de Darney en date 8 janvier 2021,
- vente M. Jean-Michel MALDEME – Section D n° 1888 – 430 rue de Renauvoid en date 9 février 2021,

↳ Communauté d'Agglomération d'Épinal :

- noté la prise en charge de la contribution communale à verser au SDIS pour l'année 2021 par la CAE de 24 285.83 €. Pour mémoire, ce sont 23 605, 41 € qui sont déduits de l'attribution de compensation depuis 2019,
- entendu que la commune n'est pas concernée par le lissage du prix du m3 d'eau puisque que le Syndicat des Eaux du Bolon est indépendant de la CAE,

↳ PETR du Pays d'Épinal :

- entendu sur la parution de 2 revues, « parcours le pays d'Épinal à vélo » et « focus sur le canal des Vosges »,

↳ Commission affaires scolaires/RPIC :

- noté qu'une étude est en cours pour la confection ou l'achat de draps,
- entendu le prochain conseil d'école qui aura lieu le vendredi 19 mars 2021,
- entendu qu'une séance de piscine a eu lieu le vendredi 8 janvier 2021 mais qu'en raison des nouvelles mesures liées à la COVID19, elles sont de nouveau annulées,

↳ Commission voirie :

- noté la suspension des travaux rue de la Gare entre le 15 décembre 2020 et le 18 janvier 2021 due aux congés et à la météo,
- noté les travaux de création de trottoir rue de Darney entre la rue des Mitroches et la rue des Hayes qui ont débuté le mercredi 17 février 2021,
- entendu que les riverains doivent entretenir le trottoir situé devant leur habitation et notamment déneiger et nettoyer,

↳ Commission Aménagement du centre bourg :

- noté qu'une réunion de la commission s'est tenue le jeudi 14 janvier afin d'établir le budget et les priorités des travaux. Il est imaginé une décomposition des travaux en 2 phases
  - 1<sup>ère</sup> : École, place en herbe et parking, mairie
  - 2<sup>ème</sup> : Place en terre, réfection de la salle des associations, création d'une halle,
- Les diverses études seront réalisées en 2021,

↳ Commission bâtiments :

- noté qu'une réunion s'est tenue le jeudi 21 janvier afin de répertorier les différents travaux à effectuer sur les bâtiments communaux. Il en fait ressortir, que les travaux de nettoyage des façades de l'Église ne sont pas urgents. A l'atelier communal, une fissure apparente n'est pas alarmante d'après un technicien de la CAE. En revanche les fenêtres sont très vétustes et leur changement est envisagé.
- noté que des travaux de remplacement de l'éclairage par du led à la mairie et à l'école sont prévus prochainement. Un dossier de demande de DETR est en cours.

↳ Commission cadre de vie et environnement :

- entendu la Croix des Brûlées a été reposée fin décembre par l'entreprise SEBELER à la suite de sa restauration,
- entendu l'élagage des arbres par les agents communaux et l'acquisition d'une perche élagueuse pour un montant de 990 € HT,
- noté qu'une demande de tarif pour une étude de faisabilité pour l'aménagement de la zone de l'Aulnois a été envoyée à 6 bureaux d'Études. Les prescriptions du cahier des charges ont été réalisées par la CAE,

↳ Commission forêt :

- entendu l'envoi d'un courrier à divers propriétaires demandant de dégager les arbres tombés le long du ruisseau des 7 pêcheurs ou de sécuriser les réseaux aériens,
- entendu l'envoi d'un courrier à un habitant afin d'évacuer le dépôt de déchets,

↳ Commission urbanisme :

- entendu la modification des documents d'urbanisme pour une mise en compatibilité du PLU avec le Scot des Vosges Centrales et la rectification de points réglementaires. Le bureau d'études EOLIS a été retenu par la commune de Girancourt au titre de l'accord cadre passé par la CAE pour un montant total de 2 550 € HT,
- entendu qu'une réunion de la commission s'est tenue le mardi 16 février afin de revoir les points réglementaires du plan local d'urbanisme,

↳ Commission action sociale :

- entendu les remerciements de M. Aloïsio BASTOS concernant la publication dans le Girancourt Infos et la carte cadeau suite à l'obtention du baccalauréat mention « Très Bien »,
- noté la satisfaction des lauréats des maisons illuminées,

↳ Commission communication :

- noté le jeudi 18 mars prochain la tenue de la réunion de la commission,
- noté la distribution du prochain Girancourt Infos aura lieu entre le mercredi 24 mars et le samedi 27 mars,
- entendu la mise en ligne du nouveau site internet de la commune : <http://www.girancourt.fr/>,

Outils de communication numérique :

- entendu la fréquentation des sites de communication :
  - Facebook : 297 fans et 323 abonnés et plus 70 abonnés depuis décembre
  - Panneau Pocket : 145 smartphones affiliés et 640 lectures des panneaux d'information,

↳ Puis le Conseil Municipal a :

- noté le jeudi 4 mars la rencontre avec un fournisseur pour la présentation d'un logiciel famille
- noté que le recensement de la population par l'INSEE au 1<sup>er</sup> janvier 2021 dénombre 911 habitants dans notre commune, M. le Maire rappelle que dans le contexte d'épidémie de la Covid-19, l'INSEE a décidé à titre exceptionnel de reporter l'enquête annuelle de recensement 2021 à 2022,
- entendu la révision de prix au 1<sup>er</sup> janvier 2021 du tarif des repas de cantine par la société Elios restauration,
- entendu les problèmes de ramassage d'ordures ménagères par le SICOVAD lors d'une période neigeuse rue des Étangs,
- entendu que les appartements communaux situés au 2<sup>ème</sup> étage 24 place de la Mairie et au 142 rue de l'Église sont toujours disponibles pour la location,
- noté l'arrivée de la fibre sur la commune,
- noté la prochaine réunion du Syndicat des Eaux du Bolon le samedi 27 février concernant les futurs projets de canalisation rue de Xertigny à hauteur du cimetière jusqu'au Syndicat des Eaux du Bolon pour un montant d'environ 1 million d'euros,
- entendu la signature le mercredi 13 janvier auprès de Maître DELORME de l'acquisition des parcelles section ZN n°68 et 69,
- entendu l'accident du travail de Christelle GEHIN survenu le 19 janvier dernier et l'embauche temporaire de Mme Virginie PEDON afin d'assurer les tâches quotidiennes,
- noté que Mme Annie FAGOT représentera la commune à l'Assemblée Générale de l'association ASGDC section gym samedi 20 février 2021 à 11 heures et que Mme Sandrine CLAUDAT représentera la commune à l'Assemblée Générale de l'association Giran-cool le dimanche 21 février 2021 à 10 heures,
- entendu que les élections Départementales et Régionales se tiendront les dimanches 13 et 20 juin 2021.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance fut levée à 22 heures 5 minutes.

Fait à GIRANCOURT  
Le Maire



